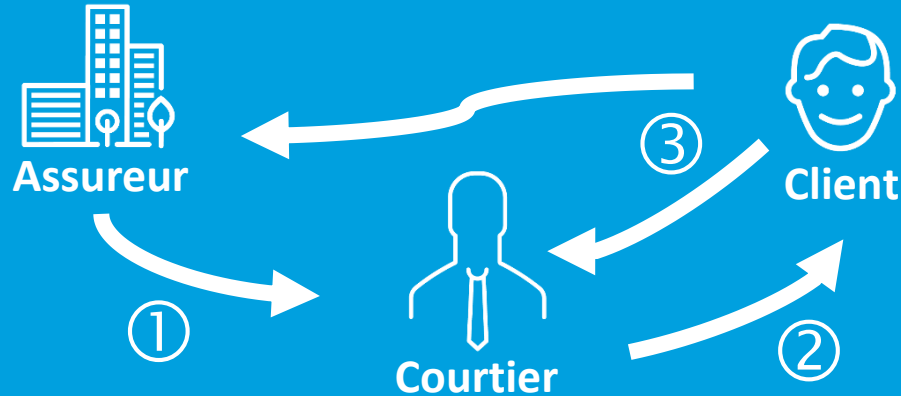


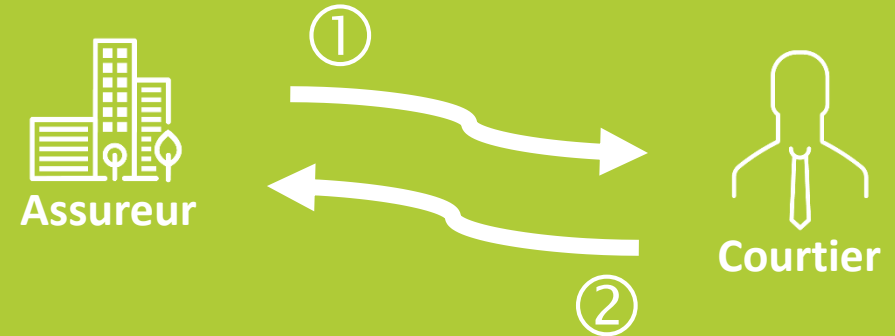
Parcours multi-acteurs

A l'initiative de l'assureur (①, ② et ③) ou du courtier (② et ③), ces parcours permettent de transmettre des documents contractuels engageant l'assureur (contrats d'assurance, ...) et le courtier (Fiche d'information et de conseil, ...)



Parcours Assureur → Courtier

A l'initiative de l'assureur, ces parcours permettent de transmettre des conventions de courtage, protocoles de délégation, ...



Parcours Courtier → Client

A l'initiative du courtier, ces parcours permettent de transmettre des documents qui n'engagent que le courtier ou l'assureur dans le cadre d'une délégation totale avec accord de l'assureur.



Les assureurs connectés ou en cours de connexion :



Au verso, retrouvez l'offre proposée par assureur